

A P P

APPARCELADO, fond uni. (B.)

APPAREIL, f. m. disposition mécanique pour quelque manœuvre, qui demande de grandes forces; *appareil de carène*, disposition pour abatre un vaisseau en carène; *l'appareil de mâture* est celle pour mâter ou démâter les mâts majeurs des vaisseaux. *Appareil pour lancer un vaisseau à l'eau*, *appareil pour le haler sur une cale*, *appareil pour relever un vaisseau échoué ou coulé bas*: dispositions pour exécuter ces manœuvres. Dans les arsenaux de marine, ce sont les officiers de port qui sont chargés de faire une grande partie de ces appareils: comme il n'est pas dit qu'on y emploie les moyens les plus simples, & que d'ailleurs il se présente souvent des cas particuliers qui déconcertent la routine, il convient que ces officiers aient de bonnes connoissances de théorie en mécanique: cependant ce n'est que tout récemment, sous le ministère de M. le marquis de Castries, qu'ils viennent d'être assujettis à quelque étude de géométrie. (V**)

APPAREILLAGE, f. m. l'action d'appareiller ou effet résultant de cette action. *Ce vaisseau a manqué son appareillage*, nous a abordé dans son appareillage: il a fait un bel appareillage. (V**)

APPAREILLER, v. n. ce verbe exprime la réunion de plusieurs manœuvres d'un vaisseau, dont le but est de quitter l'endroit où il étoit mouillé & de mettre à la voile.

Avant de détailler la façon d'appareiller, je supposerai que le vaisseau est défaitourché, & qu'il vire au cabestan pour lever sa dernière ancre, parce que c'est de ce moment-là seulement, que le verbe *appareiller* a son application: je supposerai aussi que le vaisseau est évié debout au vent, position dans laquelle il se trouve le plus souvent, & que l'on veut abatre sur tribord, le temps d'ailleurs étant beau & maniable.

Les voiles doivent être ferrées tandis que l'on vire, parce que le vent en les frappant, tendroit à éloigner le vaisseau de son ancre, & augmenteroit conséquemment la force qu'il est nécessaire de faire au cabestan. On doit cependant excepter de cette règle générale, le cas où un courant viendroit à prendre le vaisseau, & à le faire courir sur son ancre; car alors on doit contre-balancer cette force, en brassant le perroquet de fougue sur le mât, dans la crainte que le vaisseau n'engageât son cable autour de son ancre. Il est bon qu'au moins, les deux huniers ne soient tenus que par des fils de caret, parce qu'il est alors très-facile de les déferler promptement quand le moment vient de s'en servir. Lorsque le vaisseau est presque apic, on déferle & on borde les huniers & le perroquet de fougue: si l'équipage n'étoit pas assez nombreux pour virer en même temps, il faudroit mettre le linguet au cabestan, & faire monter tout le monde pour donner la main à la manœuvre. Je regarde comme nuisible de hisser le grand hunier; mais il faut toujours hisser tout haut, ou en partie, le petit hunier & le perroquet de fougue, & tenir les focs tous prêts à l'être.

L'usage

A R T

chefort un détachement de trois compagnies: au surplus, voyez CANONNIERS. (V**)

ARTILLEUR, celui qui sert dans l'artillerie, à l'artillerie. (V**)

ARTIMON, f. m. on donne le nom d'*artimon*, au bas mât le plus en arrière du vaisseau, à la vergue que ce mât supporte, & à la voile qui y est enverguée. Lorsqu'on veut parler de la voile, on se contente de dire *l'artimon*; mais lorsqu'on veut désigner le mât ou la vergue, on dit le mât d'*artimon*, ou la vergue d'*artimon*. On distingue aussi par le mot *artimon*, les manœuvres qui ont des noms génériques & communs pour tous les mâts, & qui servent au mât, à la vergue, ou à la voile d'*artimon*; la drisse d'*artimon*, les carques d'*artimon*, &c.

Le mât, ainsi que la vergue, sont faits pour l'usage de la voile: mais il faut placer le mât avant de placer la vergue, & on place la vergue avant de placer la voile; c'est aussi l'ordre que je vais suivre en parlant du mot *Artimon*.

Mât d'artimon. Le mât d'*artimon* est le plus petit des trois bas mâts du vaisseau; il peut avoir en longueur une fois trois quarts le maître bau, & la douzième partie de cette longueur forme le ton du mât; son plus fort diamètre est de la trentième partie de sa longueur, & son plus petit diamètre est de la cinquante-quatrième partie de cette longueur, ou, ce qui revient au même, il a les deux tiers du plus grand: ainsi un vaisseau qui auroit quarante-huit pieds de bau, auroit un mât d'*artimon* de quatre-vingt-quatre pieds de longueur; le ton de ce mât seroit de 7 pieds; son gros diamètre de deux pieds quatre pouces, & son petit d'un pied six pouces huit lignes. Ces règles ne sont pas invariables.

L'usage assez général aujourd'hui est de donner à ce mât les dimensions suivantes.

Rangs des vaisseaux.	Largeurs hors membres.	Longueur du mât.	Grandeur diagonale.	Ton.
80 can.,	47 pi.	76 pi.	24 po.	9 pi.
74	44	73	22	8
64	41	68	18½	7
26 { de 12 en batterie. }	34	60	17	7

Le mât d'*artimon* a, ainsi que les autres bas mâts, des jottereaux pour soutenir ses barres sur lesquelles porte la hune; son pied ne descend pas dans la cale, mais il porte dans sa carlingue, mise sur le premier pont.

Voici l'ordre que l'on observe dans le capelage du mât d'*artimon*; on commence par les pandeurs des palans de mât: on Cape ensuite les deux premiers haubans de tribord de devant, formés par